

L'entretien de terrasses en bois

Pour pouvoir profiter de votre terrasse sans soucis pendant de très nombreuses années, il est indispensable de choisir une essence adaptée à un usage en extérieur. Le bois doit en particulier posséder une haute durabilité naturelle ; à défaut, la durabilité doit lui être conférée par un procédé de préservation agréé ou par un traitement à haute température.

Texte : Dr. Ir. E. Defays, Belgian Woodforum

Des essences tropicales telles que l'afrosmosia (classe de durabilité I-II), l'afzélia (classe I), le basralocus (classe II), le cumaru (classe I), le garapa, l'ipé (classe I), l'itauba (classe I), le jatoba (classe II), le massaranduba (classe I), le merbau (classe I-II), le moabi (classe I), le padouk d'Afrique (classe I), le tatajuba (classe I-II), etc. répondent parfaitement aux exigences requises et sont de plus en plus appréciées, notamment pour leur aspect.

En ce qui concerne les essences indigènes, le robinier (classe I-II) peut être utilisé, comme le châtaignier (classe II) ou le chêne (classe II-III). Parmi les résineux, le douglas (classe III) et le mélèze (classe III) conviennent également. L'épicéa et les pins peuvent être utilisés en terrasse à condition d'avoir été préalablement préservés.

Grisaillement

Lorsque le bois est exposé sans protection au rayonnement solaire et aux intempéries, il se dégrade et se décompose en surface, sur une épaisseur microscopique. L'aspect du bois devient alors grisâtre avec des nuances selon l'environnement et en particulier selon le degré de pollution de l'air. Dans les régions où l'air est fort pollué, la teinte peut être plus sombre que le gris argenté ordinaire parce que les particules polluantes restent accrochées à la surface du bois rendue rugueuse par l'exposition.

Le grisaillement n'a absolument aucune influence sur la durée de vie de la terrasse. Il ne peut être évité qu'en appliquant sur le bois une couche qui arrête les rayons UV. Cette couche doit être pigmentée. Une finition transparente n'arrête pas les rayons UV. Cela signifie que pour conserver sa couleur originelle au bois, il est nécessaire de le traiter avec une huile dont la teinte correspond à celle de l'essence. Un premier traitement exige souvent quatre couches. Il faut respecter le temps de séchage et n'appliquer une couche que lorsque la précédente est entièrement sèche et durcie. Si le traitement est effectué dans les règles de l'art, deux à trois ans peuvent s'écouler avant d'appliquer, après un léger ponçage, une nouvelle couche d'huile pigmentée.

Il est toutefois fort difficile de garder en bon état la couche de finition d'une terrasse. Les passages fréquents du jardin à la terrasse, les déplacements de meubles d'extérieur, etc. sont en effet d'inévitables facteurs de dégradation. Dès lors, dans presque tous les cas, il est conseillé de ne pas appliquer de couche de finition et de laisser le bois grisailier.

Nettoyage

Un nettoyage de printemps n'est pas indispensable. Si toutefois il s'avère nécessaire, un nettoyeur à haute pression ne peut être utilisé qu'à condition de ne pas projeter un jet puissant trop près du bois afin de ne pas altérer l'état de surface.

Il est faux de croire qu'un bois de terrasse rainuré sera moins glissant par temps de pluie. C'est le contraire qui est sans doute vrai. Les rainures piègent la saleté et l'humidité, ce qui favorise le développement des algues (verdissement) qui sont les premières responsables des glissements. Un traitement régulier (bisannuel voire annuel) avec un produit anti-algues résoudra ce problème.